



Procès-verbal Assemblée secteur métiers

Officiers présents

Stéphane Payette
Marie-Josée Bellerose
Deny Cloutier
Renaud Laprise

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Acceptation des visiteurs
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Travail interne vs sous-traitance
5. Temps supplémentaire
6. Campagne Vraiment Public
7. Varia
8. Ajournement

1. Ouverture de l'assemblée

Stéphane Payette, procède à l'ouverture de l'assemblée à **11h35**.

2. Acceptation des visiteurs

Aucun visiteur.

3. Lecture de l'ordre du jour

Marie-Josée Bellerose, procède à la lecture de l'ordre du jour.

- Proposition : Il est proposé que l'assemblée adopte l'ordre du jour.

Proposé : **Éric Narboni**

Appuyé : **Christian Gagnon**

ADOPTÉ

4. Travail interne vs sous-traitance

- **Stéphane Payette (président)**, parle du fait qu'il y a de la sous-traitance au secteur métiers. Il a contacté la direction à ce propos et ils lui ont répondu que souvent il n'avait pas assez d'employés pour faire le travail. Stéphane demande donc aux employés des métiers, si selon eux il y a assez d'effectifs pour diminuer la quantité de requêtes destinées au privé.
- **Éric Narboni (peintre à HSJ)**, dit que les jobs qu'ils reçoivent, ils ont largement le temps des effectués. Selon lui, il semble évident que c'est faisable.
- **Claude Massé (menuisier au CRME)**, dit qu'au CRME ils n'ont pas les mêmes problématiques, mais mentionne que lorsqu'ils ont agrandi le MMF de 30% le bâtiment, ils n'ont pas ajouté de personnels. Et côté plomberie, le CRME n'a pas de plombier donc il se débrouille avec la petite plomberie de base. Un plombier de l'extérieur vient à l'occasion lorsqu'il y a une plus grosse job. Mais que selon lui il n'y aurait pas assez de travail pour un plombier à temps plein. Par contre, si un employé d'entretien général pouvait être engagé, ça pourrait aider à la situation.
- **Stéphane Payette (président)**, demande, si un employé d'entretien général avec la capacité de faire de la plomberie pourrait aider la situation au CRME.
- **Claude Massé (menuisier au CRME)**, dit que si un autre employé d'entretien général était engagé, faudrait évaluer s'il y aurait assez de travail pour lui en entretien général s'il n'y a pas de plomberie à faire.
- **Stéphane Payette (président)**, demande aux employés des métiers s'ils ont une prime de garde s'ils sont appelés. La réponse a été non.
- **Mauro Turriciano (électricien à HSJ)**, fait part à **Stéphane** qu'un collègue technicien est venu les voir avec un projet très élaboré, qui consiste à installer 100 pieds de tuyaux sur plusieurs étages. Il mentionne qu'ils ne sont pas assez d'employés pour le faire et que la raison pour laquelle la direction veut donner ce projet à eux c'est qu'ils n'ont pas le budget pour le donner en sous-traitance. Il mentionne aussi que s'ils font ce projet, tout ce qu'ils ont à faire présentement sera retardé.
- **François Sévigny (menuisier à HSJ)**, mentionne que c'est le gestionnaire qui a à gérer les priorités.
- **Stéphane Payette (président)**, mentionne à **Mauro** qu'il abordera ce sujet dans le point vraiment public. Il dit qu'en ce moment le gouvernement parle de rigueur budgétaire. Et pour ce que François a mentionné, il dit qu'effectivement c'est le gestionnaire qui s'occupe de gérer l'ordre des priorités. Et que plus ils accepteront des jobs, plus ça justifie de la création de postes à l'interne.

- 
- **Francis Pelletier (électromécanicien à HSJ)**, mentionne que lui s'occupe de l'eau purifiée et que son département donne environ 60 000\$ en sous-traitance. Il dit que pour réussir à combler la demande il manque un à deux employés.
 - **Renaud Laprise (électromécanicien à HSJ)**, mentionne que présentement ils sont tous en formation pour l'eau afin que Francis puisse plus se concentrer sur la réparation et résolution de problèmes.
 - **Stéphane Payette (président)**, puisqu'il n'y a plus de questions ou commentaires, on va passer au point suivant.

5. Temps supplémentaire

- **Stéphane Payette (président)**, spécifie qu'il a mis ce point à l'ordre du jour, car il a eu un écho de la direction et qu'il avait besoin d'avoir l'écho des employés. Il dit qu'il a posé la question à la direction, pourquoi on ferait faire à l'externe ce qu'on était capable de faire à l'interne. Ils lui ont répondu qu'ils avaient des échéanciers et les employés ne veulent pas faire de temps supplémentaire.
 - **François Sévigny (menuisier à HSJ)**, mentionne que lorsque le gestionnaire propose du temps supplémentaire, mis à part un employé qui n'est pas intéressé, rarement quelqu'un refuse d'en faire.
 - **Éric Narboni (peintre à HSJ)**, dit que selon lui, il n'a pas vu de temps supplémentaire refusé ou de requêtes données à l'externe parce que les employés ont refusé du temps supplémentaire.
 - **Stéphane Payette (président)**, mentionne qu'avec ce qui se dit présentement, que finalement les demandes de temps supplémentaire sont généralement acceptées par les employés. Que ce soit une raison pour dire aux gestionnaires, on a du temps supplémentaire et on n'a pas assez de monde, ça pourrait être pertinent d'avoir plus de gens. Il demande aux employés des métiers du CRME, si pour eux c'est la même chose.
 - **Claude Massé (menuisier au CRME)**, dit qu'il n'a pas vraiment de temps supplémentaire au CRME.
 - **Stéphane Payette (président)**, demande, et s'il y en aurait? Claude a répondu que le temps supplémentaire serait accepté.
- 



6. Campagne Vraiment Public

- **Stéphane Payette (président)**, précise qu'il a assisté à la conférence Vraiment Public et qu'une chose effrayante selon lui, est le fait que des comités en lien avec l'agence santé Québec ont été créés. Ils ont créé 2 comités de travail, un pour la catégorie 1 et un pour la catégorie 4. Et qu'il n'y a aucun comité de travail pour la catégorie 2 et 3. Il mentionne que dans plus ou moins d'un an il y aura la réforme des catégories syndicales. Les PAB et la sécurité seront maintenant dans la catégorie 3. Ceux qui resteront dans la catégorie 2 sont les métiers, la salubrité et la cuisine. Il n'y a pas de comité de travail dans la réforme Dubé qui est impliqué avec la catégorie 2. Notre convention collective nous protège jusqu'au 31 mars 2028, et on se demande vraiment si nos jobs seront en danger par la suite. C'est à ce demander pourquoi le gouvernement n'a pas cru bon de créer un comité de travail pour la catégorie 2 et 3 qui rappelons-nous que ces catégories ou c'est le plus facile de faire entrer le privé.
 - **Éric Narboni (peintre à HSJ)**, demande s'il y a des ouvertures de postes au niveau des métiers.
 - **Stéphane Payette (président)**, dit qu'il y en a un ou deux, mais qu'avec tous les travaux, il y en a peu.
 - **Deny Cloutier (v.p. catégorie 2)**, fait part à l'assemblée que le gouvernement a donné la chance aux médecins d'arriver à faire leurs propres cliniques à eux (cliniques privées). Donc ils peuvent charger le prix qu'ils veulent. Et qu'en plus de payer pour ça, le gouvernement tire sur les fonds publics pour favoriser le secteur privé. Ce n'est plus juste un enjeu pour nos emplois, c'est aussi un enjeu de société.
 - **Éric Narboni (peintre à HSJ)**, demande si ici localement on serait capable de savoir combien l'hôpital dépense pour les contrats externes.
 - **Stéphane Payette (président)**, dit qu'à plusieurs reprises le syndicat a essayé de le savoir et la demande a toujours été refusée.
 - **Renaud Laprise (électromécanicien à HSJ)**, dit que c'est public et que ça se trouve assez facilement.
 - **Stéphane Payette (président)**, dit que lorsque le syndicat a fait la demande, ils ont répondu que vu qu'on est un organisme. On ne pouvait pas avoir accès à ces informations. Il faudrait qu'un citoyen en fasse la requête.
- 

- **François Sévigny (menuisier à HSJ)**, mentionne qu'effectivement un citoyen peut en faire la demande, la problématique c'est qu'ils vont demander, qu'elle contrat spécifique, un dossier spécifique ou un rapport de budget spécifique. Donc faut que la personne soit très bien informée et sache quoi demander exactement.
- **Stéphane Payette (président)**, dit que le syndicat ne sait pas ou exactement combien il y a de chantiers à l'intérieur de l'hôpital au niveau du privé. Et que si on fait la demande, ils voudront savoir exactement ce que l'on veut. Exemple : de quel contrat vous voulez les chiffres.

7. Varia

- **Renaud Laprise (électromécanicien à HSJ)**, dit qu'il a fait le tour des différents métiers pour demander de faire une liste des jobs qu'ils voudraient rapatriés. Il voudrait, pour ceux qu'ils l'ont fait, de lui envoyer.
- **Stéphane Payette (président)**, dit qu'effectivement il serait important d'avoir une liste de jobs que les métiers voudraient rapatrier et non pas donner à l'externe. Afin de pouvoir comptabiliser le tout pour qu'il puisse monter voir la direction pour voir à ce qu'elle point on est capable de sortir un peu du privé et aller chercher plus d'ouvertures de postes.

8. Ajournement

L'assemblée c'est terminé à **12h20**.



Stéphane Payette – Président
Syndicat national des employé.es
du CHU Sainte-Justine



Marie-Josée Bellerose – Secrétaire générale
Syndicat national des employé.es
du CHU Sainte-Justine